



Commune de Léaz

Envoyé en préfecture le 10/12/2024
Reçu en préfecture le 10/12/2024
Publié le
ID : 001-210102091-20241202-2024_47DEL-DE

N° 47/2024

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 2 décembre 2024

Date la convocation du Conseil municipal : 26 novembre 2024

Nombre de conseillers municipaux : 11

Maire : Christine BLANC Secrétaire élu : Pierre-Luc CHATAIGNON

Présents : Christine BLANC — Valérie MAYOR - Valérie LOUBET - Emelyne ETIENNE - Kévin FAVRE- Pierre-Luc CHATAIGNON -Séverine VIRLOUVET-

Absents excusés : Nicolas BUGNOT donne pouvoir à Valérie LOUBET

Absents : Loïc NORMANT - Johann BRESSON - Christophe ETIENNE-AUGUSTIN

OBJET : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION SOCIALE

Madame la Maire

EXPOSE à l'assemblée délibérante la demande de M. Enzo FAVRE pour intégrer la commission sociale.

Vu la délibération 5-2024 relative à la création de la commission sociale

Cette commission, outre Madame la Maire, présidente de droit, est composée de représentants du Conseil municipal et d'habitants de la Commune plus particulièrement investis dans les questions sociales.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité

MODIFIE la liste des membres pour siéger aux commissions municipales :

Membres en qualité de représentants du Conseil municipal :

Emelyne ETIENNE

Membres en qualité de d'habitants de la commune :

Norbert Gilbrin / Longera

Ursula Baumann / Longera

Evelyne Griès / Grésin

Emmanuelle Alves Bauer / Léaz

Géraldine Gilbrin / Longera

Odile Fuchs / Grésin

Odette Favre / Léaz

Enzo Favre / Grésin

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pierre-Luc CHATAIGNON
Secrétaire de séance,

Christine BLANC
Maire,

